

# Projet éolien de Champ Bonnet Martaizé (86)



Simulation visuelle depuis Mouterre-Silly en direction de Martaizé

Lettre d'information n°2 - septembre 2019

Depuis 2017, la société JP Energie Environnement étudie la faisabilité d'un parc éolien sur la commune de Martaizé en partenariat avec les élus locaux.

Différentes variantes d'implantation ont été étudiées et permettent aujourd'hui de définir un projet éolien adapté au territoire et en adéquation avec les enjeux humains et environnementaux du site.

Cette seconde lettre d'information a pour objectif de vous présenter les caractéristiques de ce projet : implantation et gabarits d'éolienne retenus, simulations visuelles et synthèse des futures retombées économiques locales.

## Le projet en quelques chiffres

 **8**  
éoliennes

 **+ de 70 000**  
personnes alimentées en  
électricité hors chauffage

 **28,8**  
MW

 **2024**  
mise en service  
prévisionnelle

## Les études menées

### Etude écologique

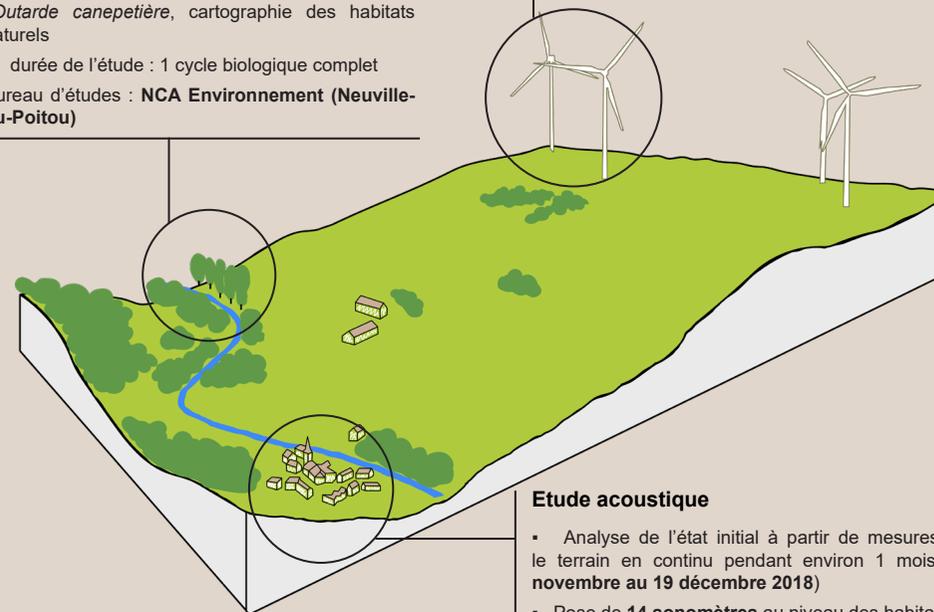
- 45 sorties de recensement sur le terrain de la faune et de la flore, sorties spécifiques dédiées à l'Outarde canepetière, cartographie des habitats naturels

- durée de l'étude : 1 cycle biologique complet
- Bureau d'études : **NCA Environnement (Neuville-du-Poitou)**

### Etude paysagère

- Aire d'étude : rayon de 18 km autour de zone potentielle d'implantation
- Recensement des sensibilités du territoire, réalisation d'une cinquantaine de simulations visuelles, étude de différents scénarii d'implantation

Bureau d'études : **ENCIS Environnement (Nantes)**

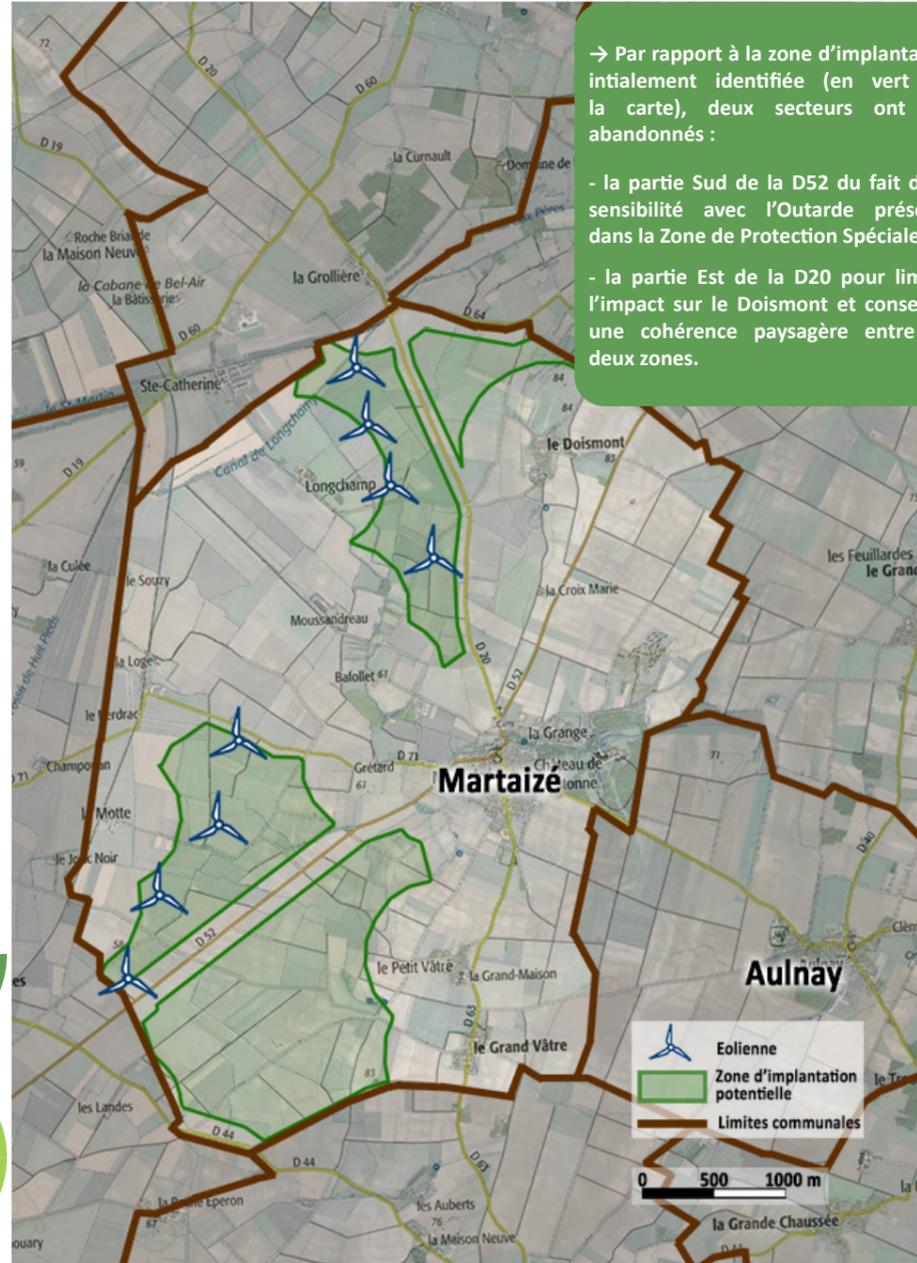


### Etude acoustique

- Analyse de l'état initial à partir de mesures sur le terrain en continu pendant environ 1 mois (**21 novembre au 19 décembre 2018**)
- Pose de **14 sonomètres** au niveau des habitations les plus proches de la zone potentielle d'implantation
- Modélisation acoustique du projet éolien

Bureau d'études : **GANTHA Acoustique (Poitiers)**

## Implantation du parc éolien



## Intégration paysagère (Simulations visuelles)



L'étude paysagère a été menée par le bureau d'étude **ENCIS Environnement**.

En tout, près d'une **cinquantaine de simulations visuelles** (photomontages) ont été réalisées : depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et monuments historiques dans un rayon de 20 km autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarii d'implantation. Elles figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat.

## Caractéristiques techniques

<b>Eoliennes</b>	Nombre	8 éoliennes
	Hauteur de mât	122 mètres
	Longueur des pales	58 mètres
	Hauteur en bout de pale	180 mètres
	Puissance unitaire	3,6 MW
	Puissance totale	28,8 MW

<b>Production annuelle</b>	70 000 MWh
<b>Equivalence consommation annuelle par foyer (hors chauffage)</b>	Plus de 30 000 foyers
<b>Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an</b>	Plus de 4 700 tonnes
<b>Durée de vie</b>	25 ans
<b>Investissement prévisionnel</b>	40 millions €

## Les mesures envisagées

Une fois les enjeux identifiés dans les états initiaux des études menées, nous pouvons appliquer des mesures dans le cadre du processus Éviter, Réduire, Compenser (ERC) afin que le projet ait un impact le plus faible possible.

Voici quelques mesures qui seront prises dans le cadre de ce projet :

Mesures		
Environnement	Évitement	Gabarit d'éolienne avec une hauteur supérieure à 60 mètres entre le bas de la pale et le sol : limitation des risques de collision pour les oiseaux et les chauves-souris
	Évitement	Chantier prévu en dehors des périodes de nidification
	Évitement	Implantation hors des secteurs sensibles pour la biodiversité (haies, jachères)
	Réduction	Bridage des éoliennes en fonction des saisons et de l'activité des chauves-souris
	Réduction	Protection des nids de Busard sur les parcelles agricoles
Paysage	Évitement	Implantation intégrant les enjeux paysagers les plus significatifs
	Accompagnement	Mise en place de signalétiques (panneaux d'information et balisage) le long du sentier de randonnée des sources
	Accompagnement	Proposition de plantation de linéaires de haies afin de créer un masque végétal pour les habitations les plus proches
	Réduction	Intégration des postes de livraison
Acoustique	Réduction	Mise en place d'un bridage spécifique acoustique réglementaire

## Activité économique et emploi en région

La région Nouvelle-Aquitaine disposait mi-2018 de **940 MW installés** sur près de 80 parcs éoliens. Aujourd'hui, la filière éolienne emploie en région Nouvelle-Aquitaine plus de **900 personnes**.

En 2017, l'éolien a généré **8 millions d'euros de retombées fiscales** à l'échelle régionale réparties entre :

- les communes et intercommunalités : 5 millions d'euros ;
- les départements : 2 millions d'euros ;
- la région : 1 million d'euros.

Les retombées fiscales régulières générées par les installations éoliennes permettent aux territoires de maintenir des services publics et d'investir (crèches, maisons de santé, maisons de retraite...).

## Concertation préalable

Une concertation préalable se tiendra **du 24 septembre au 8 octobre 2019**. Pendant une durée de 15 jours, cette procédure volontaire a pour but de permettre au public de s'exprimer sur la base des informations issues de l'étude d'impact environnementale.

La consultation du dossier de présentation du projet et la participation peuvent se faire :

- par voie numérique sur le site internet : [www.champ-bonnet-86.parc-eolien-jpee.fr](http://www.champ-bonnet-86.parc-eolien-jpee.fr)
- par mail au chef de projet, Louis Gachenot, à l'adresse : [louis.gachenot@jpee.fr](mailto:louis.gachenot@jpee.fr)
- en mairie de Martaizé où le dossier et le registre d'avis seront à disposition.

Au terme de cette consultation, une synthèse sera constituée et intégrée au Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale, instruit par les services de l'État.

**Nous invitons le plus grand nombre à participer à cette démarche et émettre son avis sur notre projet de parc éolien.**



**énergie  
environnement**

est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables. Depuis 2004, l'entreprise familiale, développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques.

La société est implantée à Caen (siège social), à Paris, à Nantes et Montpellier.



65  
salariés



150 mille  
foyers alimentés



267 MW  
parcs en exploitation



2200  
éco-épargnants

## Nous contacter

Louis GACHENOT  
Chef de projets  
[louis.gachenot@jpee.fr](mailto:louis.gachenot@jpee.fr)

JPEE | Agence Nantes  
Nantil A - 1 rue Célestin Freinet  
44200 Nantes

tél 02 14 99 11 22 - [www.jpee.fr](http://www.jpee.fr)

## Des retombées économiques durables

L'implantation de **8 éoliennes de 3,6 MW** génèrera des retombées économiques locales et durables pour le territoire :

- Environ **110 000 €/an** de revenus liés à la fiscalité et aux servitudes pour la **commune de Martaizé** ;
- Environ **149 000 €/an** de revenus fiscaux pour la **communauté de communes du Pays Loudunais** ;
- Environ **119 000 €/an** de fiscalité pour le **Département et la Région**.